



Ligue Centre Val de Loire  
du Jeu d'Échecs

## **Organisation d'un séminaire de formation continue à Tours le 4 septembre 2016.**

**Organisateur :**

Ligue Centre Val de Loire, représentée par **Olivier Rioland** [ollivier.rioland@gmail.com](mailto:ollivier.rioland@gmail.com)

**Lieu :**

Tours.

**Formateur :**

Serge Desmoulières ([serge.desmoulieres@wanadoo.fr](mailto:serge.desmoulieres@wanadoo.fr))

**Date:**

4 septembre 2016.

**Horaires :**

9h à 12h30 ; 13h30 à 18h

**Repas :**

Possibilité de prendre un repas en commun dans une cafétéria.

## **SEMINAIRE DE FORMATION CONTINUE DES ARBITRES TITRES**

Les séminaires de formation continue, d'une durée de 6 à 8 heures (une journée ou deux demi-journées) mis en place par la DNA, une ligue ou un comité départemental, s'adressent aux arbitres titrés (AF4, AF3, AF2 et AF1).

Chaque arbitre titré doit suivre une formation continue ou un autre stage homologué par la DNA (S4, S3, S2 ou séminaire FIDE) tous les 4 ans. S'il n'a pas suivi de stage à l'issue de la saison sportive du terme des 4 ans, il deviendra un arbitre inactif, n'ayant plus le droit d'exercer. Aussitôt ce stage effectué l'arbitre inactif devient actif.

Si durant une période de six ans à compter de sa dernière formation continue ou stage, un arbitre n'effectue pas de formation continue, celui-ci sera dans l'obligation de suivre un stage S4.

Un minimum de 10 arbitres est exigé. Les indemnités et les frais de déplacements des intervenants sont à la charge de la DNA. L'organisateur prend en charge l'hébergement et les repas des intervenants. Les arbitres qui suivent ce séminaire y participent à leurs frais, mais peuvent bénéficier de l'aide d'un club, d'un comité ou d'une ligue.

L'inscription est de 15 €.

Programme (à modifier ou à compléter selon les nécessités)

- les Règles du jeu - le Rapport technique simplifié - les pendules électroniques - les titres, les normes, les appariements complexes, les questions diverses, etc. - utilisation de P.A.P.I.